

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Commission scolaire des Navigateurs**  
**COMITÉ CONSULTATIF DES SERVICES AUX ÉLÈVES**  
**HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU**  
**D'APPRENTISSAGE**

**3<sup>e</sup> séance, année 2018**

Procès-verbal de la réunion du comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage de la Commission scolaire des Navigateurs tenue le 8 janvier 2018, à 19 h, au Centre administratif 1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis (secteur Saint-Romuald), sous la présidence de madame Ève Lapointe.

**Sont présents :**

Madame Ève Lapointe	Présidente
Madame Nadia Tremblay	Vice-présidente
Madame Mélissa Marceau	Trésorière
Madame Catherine Rollier	Commissaire parent CCSÉHDAA
Madame Emanuelle Fréchette	Membre
Madame Geneviève Tanguay	Membre
Madame Annik Laliberté	Membre substitut au comité de parents
Madame Isabelle Lapointe	Représentante CISSS
Madame Martine Sénéchal	Représentante de la CSDN
Madame Geneviève Lévesque	Représentante du personnel professionnel
Madame Virginie Hamel	Représentante du Voilier de Lily
Madame Sophie Ève	Représentante du personnel de soutien
Monsieur François Dubé	Membre substitut
Madame Sophie Turgeon	Représentante direction d'école
Madame Anne-Renée Belzile	Membre du personnel enseignant

**Sont absents :**

Madame Nina Boucher	Membre
Madame Audrey Lambert	Membre
Madame Nathalie Maltais	Membre
Madame Cathy Rybicki	Membre
Monsieur Christophe Mertz	Membre substitut
Madame Priscille Fouquet	Membre substitut
Madame Sonia Bédard	Représentante substitut direction d'école

**1. Ouverture de la séance et vérification du quorum**

Le quorum étant confirmé par la secrétaire, la présidente déclare ouverte la séance du comité consultatif des services aux élèves handicapés en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à 19 h 05.

CCSÉHDAA-17-18-08

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Isabelle Lapointe et résolu :

**D'ADOPTER** l'ordre du jour suivant.

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Parole au public
4. Adoption du procès-verbal du 4 décembre 2017
5. Suivi au procès-verbal
  - 5.1 Représentant du PHARS
  - 5.2 Dépliant du comité visibilité
  - 5.3 Dépliant pour la préparation des parents au plan d'intervention
6. Consultation sur le PEVR
7. Lettre à adresser au Conseil des commissaires (représentation enseignant)
8. Portrait de la clientèle
9. Présentation du budget

**Pause**

10. Projet d'intervention sur le plan d'intervention - topo
11. Représentation au comité sur la politique
12. Rapports
  - 12.1 Président
  - 12.2 Direction générale
  - 12.3 Trésorier
  - 12.4 Représentant du Comité de parents
  - 12.5 Commissaire parent
  - 12.6 Comité visibilité
  - 12.7 Comité douance
  - 12.8 Comité PEVR
13. Correspondances
14. Histoires à succès
15. Questions diverses
16. Prochaine réunion
17. Levée de la séance prévue à 21h50

**ADOPTÉE** à l'unanimité

**3. Parole au public**

Personne, parmi le public, ne souhaite prendre la parole.

**CCSÉHDAA-17-18-09 4. Adoption du procès-verbal du 6 novembre 2017**

**IL EST PROPOSÉ** par madame Nadia Tremblay, et résolu :

**D'ADOPTER** le procès-verbal du 4 décembre 2017, avec les modifications suivantes :

Présences

Inscrire madame Anne-Renée Belzile comme absente, comme elle n'était pas élue. Madame Geneviève Tanguay était également absente.

Point 10.7

À la dernière phrase du dernier paragraphe, changer le mot « élection » pour « nomination », et remplacer le prénom « Mélanie » par « Mélissa ».

#### Point 14

Corriger la date de la prochaine rencontre, où on devrait lire « 8 janvier 2018 ».

### **ADOPTÉE à l'unanimité**

#### **5. Suivi au procès-verbal**

##### 5.1 Représentant du PHARS

Madame Nadia Tremblay confirme qu'il n'y a pas eu de retour d'appel de la part de la représentante du PHARS.

##### 5.2 Dépliant du comité visibilité

Madame Emmanuelle Fréchette présente le dépliant aux membres. Elle les invite à partager leurs commentaires le plus rapidement possible afin d'apporter les modifications, le cas échéant. Comme aucune demande de modification n'est demandée, elle informe les membres que la présente version est donc finale. Si une modification était signifiée subséquemment, elle pourrait être apportée lors du volet 2.

##### 5.3 Dépliant pour la préparation des parents au plan d'intervention

Madame Virginie Hamel présente le dépliant de préparation des parents au plan d'intervention sur lequel elle a travaillé. Madame Martine Sénéchal propose que soit retiré le numéro de téléphone des services éducatifs de la commission scolaire et qu'il soit remplacé par celui du protecteur de l'élève. Elle propose également, d'ici la prochaine rencontre, de transférer le document à la direction générale afin d'obtenir son avis. Madame Ève Lapointe offre de faire suivre la version électronique du document à l'ensemble des membres.

Madame Catherine Rollier entretient les membres au sujet du Gala des Navigateurs.

#### **8. Portrait de la clientèle (pour des raisons pratiques, le point 8 a été traité avant les points 6 et 7)**

Madame Martine Sénéchal présente le document *Effectifs élèves au 29 septembre 2017 et distribution des effectifs enseignants (année scolaire 2017-2018)*. Madame Geneviève Tanguay questionne madame Sénéchal à savoir si les élèves à risque/EHDAA ayant des plans d'intervention sont considérés dans les paramètres pour faire la répartition du temps des professionnels dans chaque école/milieu. Madame Sophie Turgeon affirme que le tout est considéré de façon officieuse, implicite, mais que les classes à effectifs réduits sont, elles, officiellement considérées dans les paramètres.

Madame Emmanuelle Fréchette demande si les tableaux du document tiennent compte de l'ensemble des élèves EHDAA. Mesdames Martine Sénéchal et Sophie Turgeon précisent que les informations au sujet de l'ensemble des élèves EHDAA se retrouvent dans le document *Effectifs EHDAA au 30 septembre 2017* et qu'il n'est ici question que des élèves concernés par les classes à effectifs réduits.

Madame Annick Laliberté questionne madame Sénéchal à savoir si un sondage a été fait afin d'obtenir un portrait du degré de satisfaction des services auprès du personnel enseignant et des parents qui reçoivent ces services de la part des professionnels. Madame Sophie Turgeon rappelle que plusieurs sondages ont été réalisés avant la mise en place de la planification stratégique.

Madame Virginie Hamel souhaite savoir comment sont redistribuées les ententes de scolarisation chaque année. Madame Martine Sénéchal affirme que le tout dépend des besoins des élèves de chaque milieu. Les dossiers sont traités selon les priorités d'intervention identifiées en fonction de la sévérité des cas des enfants à desservir.

Madame Geneviève Tanguay s'interroge à savoir s'il y a des classes adaptées aux besoins spécifiques des élèves lorsqu'ils ont à changer d'ordre d'enseignement (primaire vers secondaire, par exemple). Madame Sophie Turgeon explique que divers types de classes dans lesquelles sont mises en place des adaptations spécifiques sont disponibles dans la commission scolaire. L'adéquation de chaque type de classe est évaluée, lors de la transition entre deux ordres d'enseignement, en fonction des besoins des élèves afin de choisir celle semblant la plus adaptée à chaque cas particulier.

#### **7. Lettre à adresser au Conseil des commissaires (représentation enseignante)**

Madame Ève Lapointe confirme que la lettre est prête. Madame Catherine Rollier, commissaire parent, l'invite à aller la déposer directement auprès du conseil des commissaires lors de leur prochaine rencontre.

#### **9. Présentation du budget (par souci de cohérence, le point 9 a été traité avant le point 6)**

Madame Martine Sénéchal présente le document du budget aux membres.

Madame Annick Laliberté demande si les montants octroyés par le Ministère concernent également les élèves à risque. Madame Sophie Turgeon ajoute qu'aucun montant n'est alloué aux élèves à risque. Les élèves financés sont ceux ayant une cote. Elle mentionne toutefois qu'une partie des budgets est prévue par la commission scolaire de façon à répondre aux besoins des élèves à risque.

Madame Geneviève Tanguay exprime le fait que les enfants entrent au préscolaire sans avoir de cote et qu'ainsi, les élèves qui éventuellement auront un diagnostic ne sont pas financés. Elle demande si le Ministère se dirige vers une intervention plus précoce dans le futur à cet effet. Madame Sophie Turgeon explique qu'il s'agit parfois d'une gestion des ressources qui revient à chaque milieu, mais que le Ministère tend de plus en plus vers la prévention, entre autres avec des programmes comme Partir du bon pied. Elle explique également qu'il y a des moyens de communication qui sont établis entre les CPE et le milieu scolaire, ceux-ci faisant partie d'un processus proactif permettant de transmettre de l'information sur les élèves qui arrivent dans le système scolaire.

Monsieur François Dubé exprime une interrogation à savoir comment il est possible, avec un budget si imposant soumis par le Ministère, d'arriver avec un budget en souffrance. Mesdames Martine Sénéchal et Sophie Turgeon expliquent que ce sont les fonds investis en prévention ou pour les élèves n'ayant pas de diagnostic (qui ne génèrent pas de fonds de la part du gouvernement), qui engendrent ce déficit.

Madame Catherine Rollier présente le document État de la situation sur l'embauche des ressources additionnelles en 2017-2018, document soumis par le conseil des Commissaires. Elle mentionne qu'une problématique importante rencontrée est de trouver des psychologues. En somme, il y a eu en tout l'embauche de 106 personnes, ce qui est l'équivalent de 31,5 postes à temps plein.

**Pause**

## 6. Consultation sur le PEVR

Madame Mélissa Marceau, représentante pour le comité élargi de la planification stratégique, présente le document au sujet de la politique de la réussite éducative. Elle rappelle aux membres qu'ils doivent être consultés quant aux objectifs 3 et 7 de la politique de réussite éducative.

Elle explique que le plan stratégique de la commission scolaire a été remplacé par un plan d'engagement vers la réussite dont l'entrée en vigueur est prévue pour le 1<sup>er</sup> juillet 2018.

### Objectif numéro 3 de la politique de réussite éducative : Prévention

**D'ici 2025, porter à 80 % la proportion des enfants qui commencent leur scolarité sans présenter de facteur de vulnérabilité pour leur développement.**

Madame Marceau précise qu'en fonction des statistiques présentées dans le document, il s'agirait, pour la commission scolaire, d'obtenir une augmentation de 1,2 %.  
Mesures actuelles: Passe-partout, En route vers l'école et Partir du bon pied.

### Recommandations formulées par les membres

- Établir un partenariat formel et systématique entre les CPE et le milieu scolaire.
- Développer des partenariats avec les parents et leur proposer des activités pour aider leurs enfants ayant des particularités, surtout dans des milieux plus à risque.
- S'assurer que des documents remplis conjointement par les éducatrices du CPE ou du milieu de garde et par les parents soient acheminés aux enseignantes du préscolaire.
- Envisager de mettre en place, sur le portail de la commission scolaire, un onglet sur lequel se retrouveraient des ressources afin d'aider les parents à préparer leurs enfants à l'entrée dans le milieu scolaire.
- Offrir des formations et des conférences aux parents afin de leur fournir des moyens de connaître les ressources qui sont à leur disposition malgré leur possible indice de vulnérabilité afin de se protéger, d'aider leurs enfants et de les préparer à l'entrée dans le système scolaire. Envisager d'utiliser le concept de « l'école des parents ».
- Augmenter l'accessibilité à la maternelle 4 ans.
- S'associer avec des organismes sociaux, par exemple à l'occasion de la Semaine de la famille, afin d'établir un contact avec les parents et leur faire connaître les moyens disponibles dans leur milieu pour les soutenir quant à la préparation à l'entrée au préscolaire de leur enfant.
- Mener des tests de dépistage de façon plus fréquente au préscolaire et s'assurer qu'il y ait un suivi auprès des parents afin qu'ils puissent aller chercher l'aide nécessaire pour soutenir le développement de leur enfant. À cet effet, les référer à des professionnels pouvant les outiller afin d'aider leurs enfants s'ils présentent certaines difficultés particulières.
- Développer des activités pour la préparation à la maternelle.
- Mettre en place des affiliations avec le milieu hospitalier et le CLSC afin de relayer les informations s'il y a eu des diagnostics ou des rapports établis par des professionnels.

### Objectif numéro 7 de la politique de réussite éducative : Milieu de vie

**D'ici 2030, faire en sorte que tous les bâtiments du parc immobilier soient dans un état satisfaisant.**

### Recommandations formulées par les membres

- S'assurer que les sommes investies en entretien ou en prévention ne soient pas revues à la baisse, afin de maintenir l'état actuel des bâtiments.
- S'assurer que le programme d'entretien préventif des bâtiments soit constamment respecté et que les effectifs nécessaires y soient dédiés.
- Diminuer les distances (10 kilomètres) entre les écoles adaptées aux besoins des personnes handicapées.
- Mettre l'accent et les efforts sur les écoles où il y a les plus grands besoins de rénovations, de mise à niveau.

## **10. Projet d'intervention sur le plan d'intervention – Topo**

Madame Martine Sénéchal explique qu'elle a été retardée dans le processus comme elle a rencontré la direction générale juste avant le congé des Fêtes. Elle ajoute que le projet d'intervention mettra en collaboration une école primaire et une école secondaire et qu'elle aura de plus amples informations lors de la prochaine rencontre.

## **11. Représentation au comité sur la politique**

Madame Mélissa Marceau mentionne que les membres seront consultés au sujet des autres objectifs de la politique de réussite éducative lors des prochaines rencontres.

## **12. Rapports**

### 12.1 Président

Madame Ève Lapointe n'a aucun point à traiter.

### 12.2 Direction générale

Madame Martine Sénéchal explique que comme nous entrons dans la deuxième portion de l'année, c'est le début de la période de classement pour l'année 2018-2019. Avec les conseillères pédagogiques en adaptation scolaire, des discussions sont déjà amorcées afin d'accompagner les institutions scolaires pour réfléchir avec les équipes quant aux meilleurs services à octroyer aux élèves. Cela occasionne donc l'ajustement des services et l'organisation de ceux-ci en fonction des besoins observés. Les membres seront éventuellement consultés quant à l'adaptation des services.

Pour ce qui est du budget, madame Sénéchal est encore en conversation avec les personnes responsables afin d'en venir à l'obtention d'un calendrier des consultations sur les ressources financières.

### 12.3 Trésorier

Madame Mélissa Marceau exprime qu'il n'y a à ce moment qu'un montant d'environ 100 \$ qui a été imputé au budget.

### 12.4 Représentant du comité de parents

Madame Catherine Rollier explique aux membres que monsieur Jean Beauchesne est venu présenter son rôle en tant que protecteur de l'élève.

Le comité a donné son approbation quant à l'adoption du projet de loi et aux règles de régie interne.

Une discussion a été tenue au sujet de l'anglais intensif.

Madame Rollier partage une question soulevée lors de la dernière rencontre du comité de parents. L'une d'entre elles se questionnait à savoir pourquoi les plans d'interventions ne sont pas uniformisés dans les écoles primaires, alors qu'ils le sont au secondaire.

Madame Martine Sénéchal explique que le tout est recommandé et suggéré et qu'il s'agit d'un objectif à atteindre à la commission scolaire. Il y a un enjeu dans la mesure où du développement se fait à l'égard des programmes informatiques et qu'il y a actuellement des travaux quant à la mise en place d'un canevas de plan d'intervention uniforme. Certaines écoles ne désirent également pas passer à ce modèle puisqu'elles préfèrent faire un plan d'intervention à leur couleur.

Madame Sophie Turgeon explique que plusieurs intervenants et professionnels considèrent difficile le fait de mettre un écran d'ordinateur entre eux et le parent. Ils apprécient également que le plan d'intervention soit à l'image de l'élève et de l'équipe. Ils ont l'impression que le processus devient moins convivial et plus aseptisé. De plus, comme le modèle uniforme informatisé est encore en développement, plusieurs intervenants vivent des irritants reliés à l'informatique, ce qui ne les incite pas à l'utiliser.

#### 12.5 Commissaire parent

Madame Catherine Rollier fait un retour quant au recours collectif au sujet des frais exigés aux parents. Suite à un avis juridique, la Fédération des commissions scolaires s'est retirée. La Fédération des comités de parents a donc été consultée à savoir si des commissions scolaires se proposaient pour travailler au projet de mise en place d'un canevas de facture unique. La commission scolaire des Navigateurs s'est proposée.

Les commissaires parents se sont retirés puisqu'ils ont été élus pour représenter les parents, et que s'ils ne se retiraient pas, ils n'auraient pas le droit d'être présents lors des discussions qui concernent le recours collectif à l'égard des frais exigés aux parents.

Madame Rollier mentionne également les sujets suivants :

Transfert d'élève de l'école de l'Étoile.

Projet d'agrandissement pour le cours de matelotage.

Rapport du protecteur de l'élève rapport 2016-2017, rapport quant à une plainte dont les recommandations ont été acceptées.

Présentation sur l'organisation scolaire

#### 12.6 Comité visibilité

Madame Emmanuelle Fréchette rappelle aux membres que le dépliant présenté au point 5.2 est la version définitive.

#### 12.7 Comité douance

Madame Ève Lapointe a reçu les réponses de quelques écoles et elle les transmettra aux autres membres du comité afin que puissent éventuellement commencer leurs travaux.

#### 12.8 Comité PEVR

Madame Mélissa Marceau signifie ne rien avoir à ajouter à ce qui a été traité au point 6.

### 13. Correspondance

Madame Ève Lapointe n'a aucune correspondance à signaler.

### 14. Histoires à succès

Monsieur François Dubé souligne qu'au Gala des Navigateurs, les élèves du CFER ont remporté l'édition 2017 des Olympiades de Réussite-Jeunesse.

Madame Catherine Rollier mentionne que madame Marie-Josée St-Laurent a signifié que la présentation de madame Martine Gauthier au sujet des TSA lui a permis d'intervenir de façon adaptée avec un jeune individu dans le milieu carcéral. Madame Ève Lapointe s'interroge à savoir s'il serait possible pour madame Gauthier de venir faire cette présentation auprès du comité. Madame Martine Sénéchal compte lui en parler.

Madame Geneviève Lévesque précise que 60 familles ont été à même de bénéficier d'un panier de Noël à l'aide des 800 denrées amassées dans les écoles.

### 15. Questions diverses

Aucune question n'est formulée de la part des membres.

### 16. Prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra le 26 février 2018.

### 17. Levée de la séance

**IL EST PROPOSÉ** par madame Geneviève Tanguay et résolu :

**D'ADOPTER** la levée de la séance à 21 h 42

CCSÉHDAA-17-18-11

---

Ève Lapointe  
Présidente

---

Andréanne Bastille  
Secrétaire